



Parrainée par Fabienne BUGNON

Membre Association internationale prévention suicide IASP
Membre Initiative prévention suicide Suisse IPSILON

C/o Maison des Associations
Rue des Savoises 15
1205 Genève
+41 22 320 55 67
info@stopsuicide.ch
www.stopsuicide.ch

CCP 17-296132-8

« Il est possible d'influencer favorablement le nombre de suicides par des mesures de prévention »

Genève, le 13 avril 2012 – L'Observatoire suisse de la santé (Obsan) a publié hier un rapport sur la santé psychique en Suisse dans lequel il rappelle que le suicide reste l'une des premières causes de mortalité en Suisse, notamment chez les jeunes, mais qu'il est possible de le prévenir. STOP SUICIDE attend maintenant des actions concrètes.

Le 27 mars dernier, une publication de l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur le suicide assisté indiquait que « la prévention du suicide demeure une priorité pour le Conseil fédéral », et qu'il entendait la soutenir. Avec maintenant le rapport de l'Obsan, cela fait deux fois en moins d'un mois que des sources fédérales officielles reconnaissent la nécessité de la prévention du suicide. Mais où sont les mesures concrètes ?

Le rapport de l'Obsan rappelle des faits que STOP SUICIDE met en avant depuis de nombreuses années : la Suisse détient un taux de suicide supérieur à la moyenne européenne, le nombre de tentatives de suicide est sous-estimé, et la disponibilité des méthodes de suicide joue un rôle crucial. Pourtant, et malgré ces données prouvées, les mesures de prévention concrètes sont rares et émanent le plus souvent d'initiatives privées. En outre, la Suisse demeure l'un des seuls pays d'Europe occidentale à ne pas avoir de stratégie nationale pour la prévention du suicide.

« Il est possible de prévenir le suicide, mais la Suisse est à la traîne et ne manifeste aucune volonté de prendre des mesures concrètes », explique Elsa Kurz, présidente de STOP SUICIDE. En 2011, STOP SUICIDE a publié un Livre Blanc pour la prévention du suicide des jeunes (http://www.stopsuicide.ch/IMG/pdf/LIVRE_BLANC.pdf), dans lequel l'association fait 10 propositions concrètes pour la prévention du suicide en Suisse. Parmi ces idées, on trouve des possibilités comme la sensibilisation en milieu scolaire, la formation des enseignants et des travailleurs sociaux, le développement d'une coordination fédérale des actions de prévention, ou encore la diminution de l'accessibilité aux armes à feu et la protection des ponts.

Cette dernière idée est justement reprise par le rapport de l'Obsan : « Des études ont montré que [les suicides par saut dans le vide] sont moins fréquents dans les cantons comptant peu de ponts élevés (d'où les suicidaires pourraient se jeter). A défaut de ponts, les personnes en question ne choisissent pas nécessairement un bâtiment élevé pour sauter dans le vide (Reisch et al., 2007). Ces résultats tendent à prouver qu'il est possible d'influencer favorablement le nombre de suicides par des mesures de prévention. »

Il faut donc maintenant que les bonnes idées se transforment en actes pour que la Suisse connaisse enfin la prévention du suicide dont elle a besoin. « Tant que le suicide ne sera pas traité comme le problème majeur de santé publique qu'il est, la prévention piétinera et les taux de suicide ne baisseront pas », répète Anne-Marie Trabichet, coordinatrice de STOP SUICIDE. Le rapport de l'Obsan l'avoue d'ailleurs, en comparaison avec les autres pays et avec les autres problèmes de santé, « le suicide est un problème de santé publique sous-estimé en Suisse ». Ce n'est pas tout de dire, il faut maintenant faire.